

Commission

« Patrimoine »

15 novembre 2023

Ordre du jour :

- **Mise en œuvre de la loi APER** (*Accélération de la Production d'Énergies renouvelables*)
- **Débat sur le PADD** (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*)
- **Point sur les projets en cours**
- **Questions diverses**

Mise en Œuvre de la loi APER - les Enjeux

- Une **Priorité nationale** - décarboner notre énergie - sécuriser nos approvisionnements
- **Accélérer les procédures**
- **Libérer un potentiel foncier** sans enjeux environnementaux majeurs
- **Accélérer l'Eolien en mer**
- **Améliorer le financement et l'attractivité des projets EnR**



Mise en Œuvre de la loi APER - Quelles zones ?

- Présenter un potentiel permettant d'identifier des zones prioritaires pour l'implantation des EnR.
- Prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients des zones identifiées
- Zones à définir pour chaque catégorie de sources et types de production
- Ne pas être situées dans des parcs nationaux ou réserves naturelles
- Prendre en compte les zones d'activité économique qui présentent un potentiel de développement des EnR

Mise en Œuvre de la loi APER - Effets attendus

- Signal positif aux porteurs de projet sur les zones identifiées
- Attention, ces zones ne seront pas exclusives
- Réflexion stratégique avec le projet de territoire (PLUi)
- Concertation locale indispensable pour favoriser l'acceptabilité des projets
- Délibération au sein des conseils municipaux avant le 31/12/2023

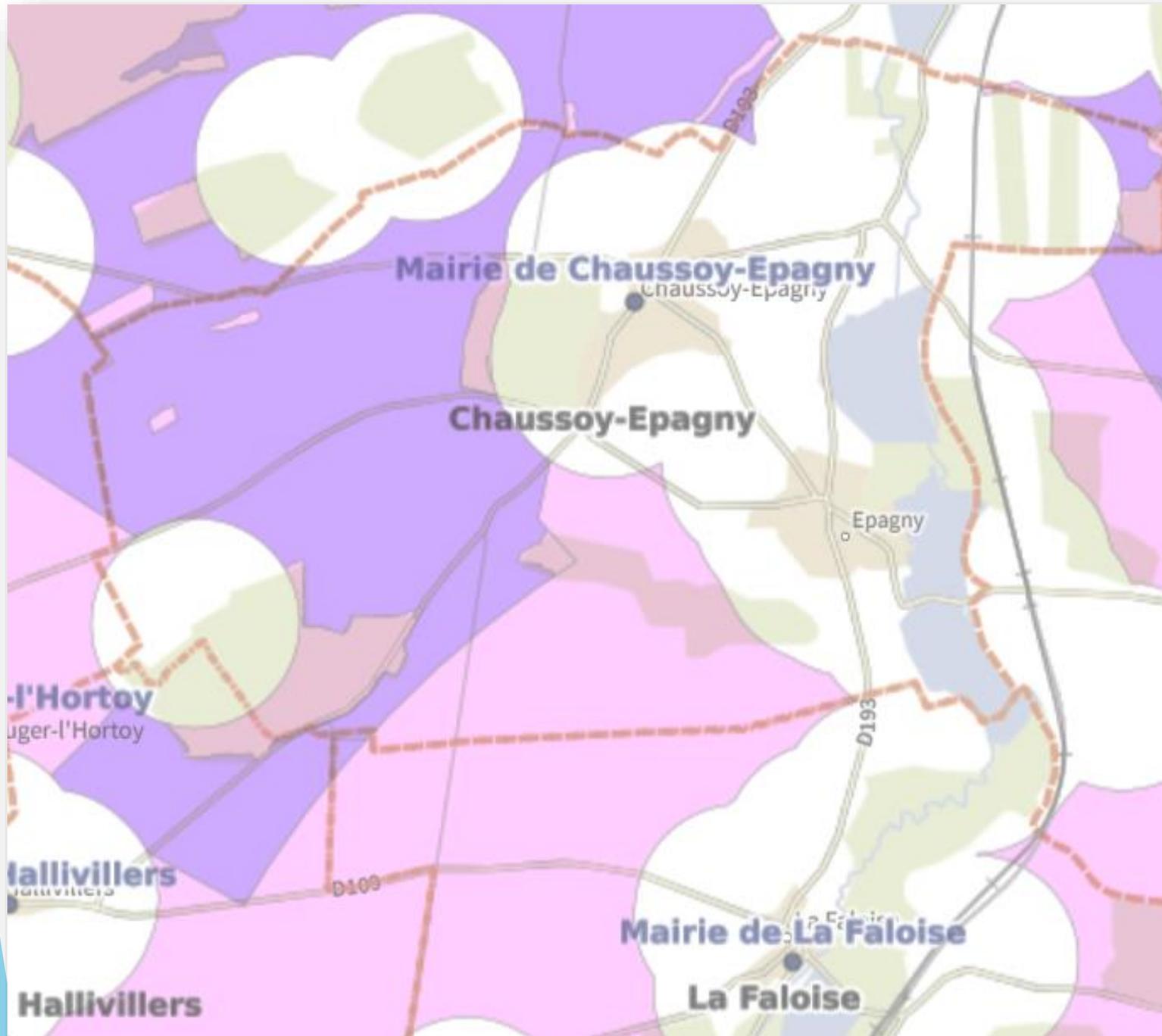
Mise en Œuvre de la loi APER - Difficultés

- Sujet « découvert » en juin puis fin octobre par la majorité des élus
 - Documents de travail très parcellaires et non-finalisés à ce jour
 - Rendu attendu avec des potentiels chiffrés (surfaces - puissances ...)
 - Objectif des potentiels recensés inconnu à ce jour
 - Délais impossibles à tenir si on respecte la procédure à la lettre
- => « Rendre une copie partielle » le 31/12**
Si les objectifs régionaux ne sont pas atteints, les communes seront relancées en mars 2024

Mise en Œuvre de la loi APER - Outils

- Cartographies disponibles par sources d'énergies

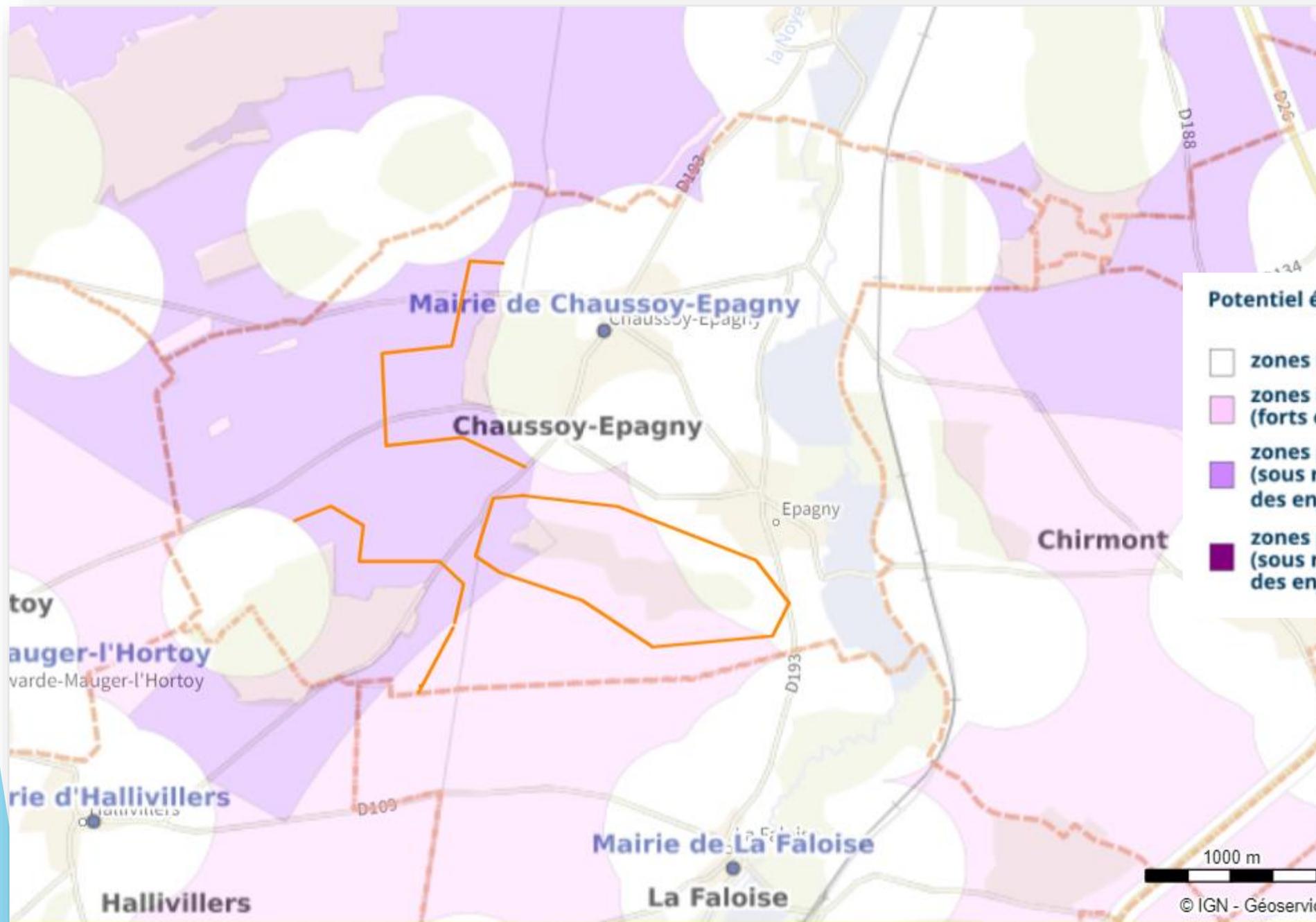
EOLIEN



Potentiel éolien réglementaire

- zones rédhibitoires
- zones non potentiellement favorables (forts enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux locaux)

EOLIEN



Potentiel éolien réglementaire

-  zones rédhibitoires
-  zones non potentiellement favorables (forts enjeux)
-  zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)
-  zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux locaux)

Implantations
potentielles

Projet bâtiment
agricole >500m²

200m²

Equipements
existants

1700m²

150m²

800m²

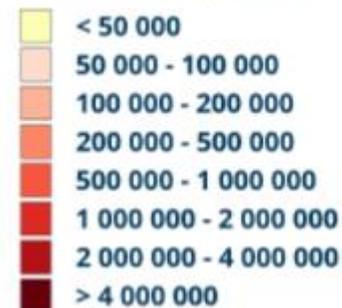
COMMUNE DE
CHAUSSOY-EPAGNY

le Parc

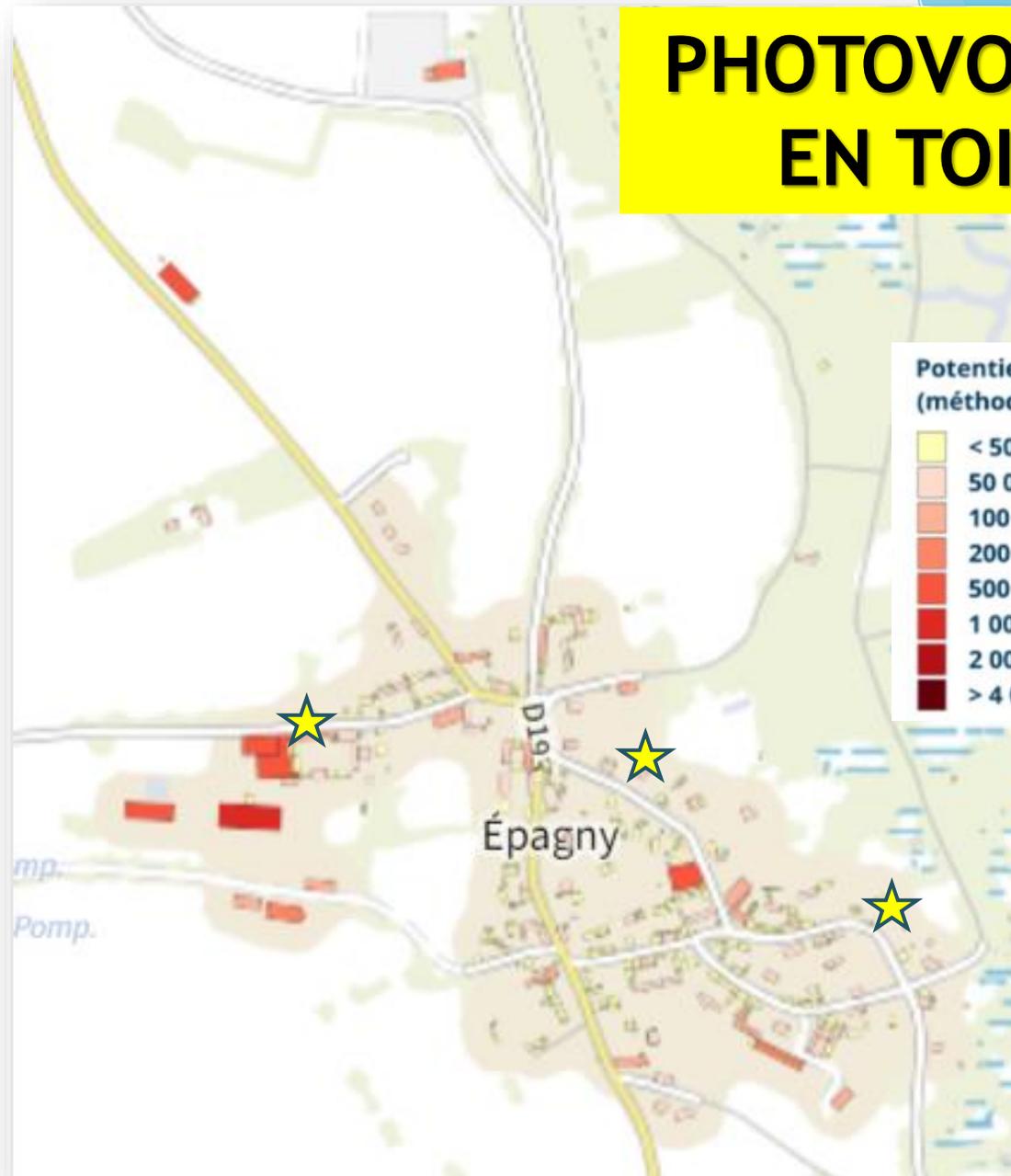
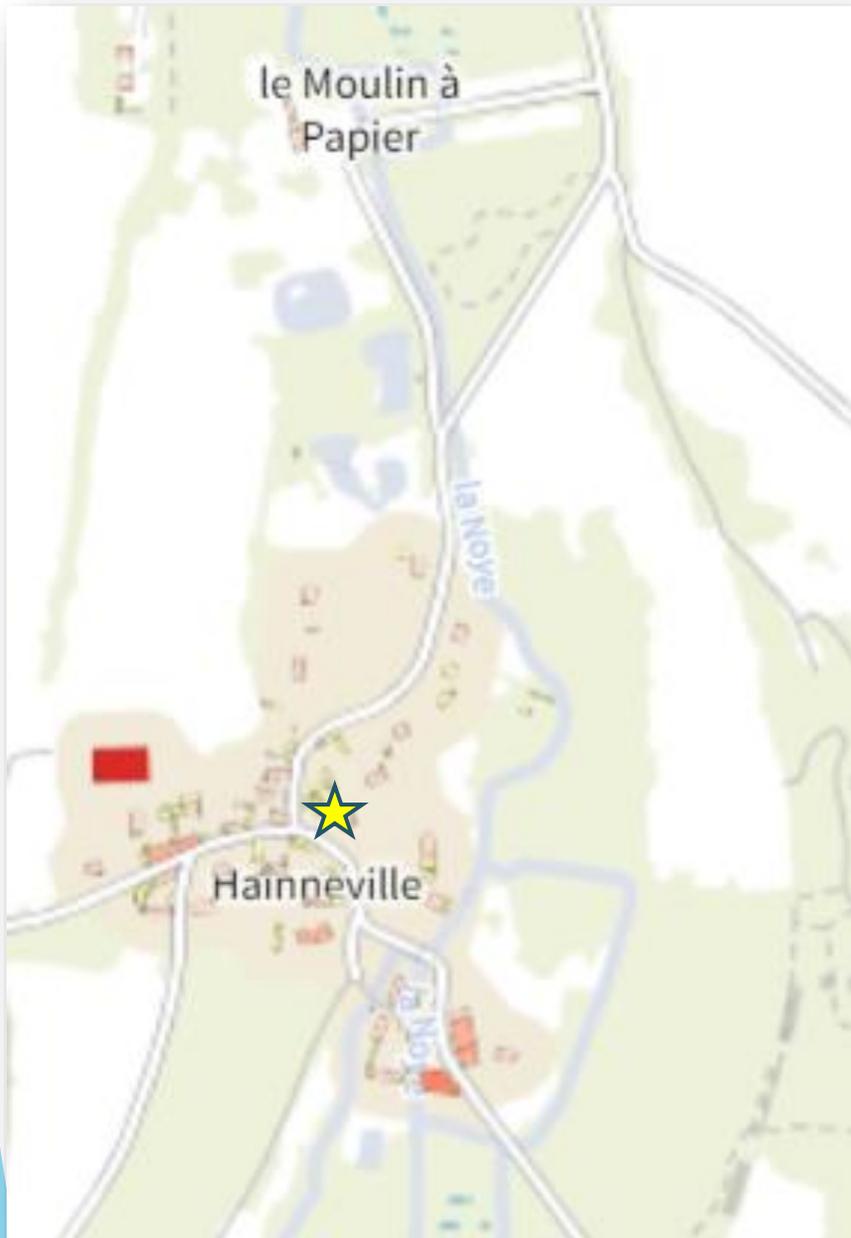
**PHOTOVOLTAÏQUE
EN TOITURE**

290m²

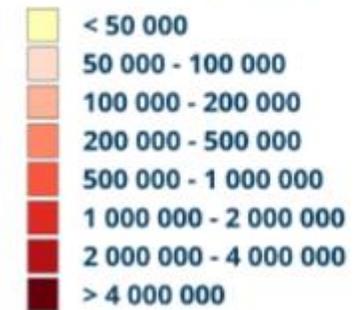
Potentiel solaire sur toiture (kWh/an)
(méthode simplifiée)



PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE



Potentiel solaire sur toiture (kWh/an)
(méthode simplifiée)



AUTRES SOURCES D'ENERGIES RENOUVELABLES

SOLAIRE THERMIQUE :

*Vu le contexte climatique local
Pas de zone potentielle identifiée*

PHOTOVOLTAIQUE AU SOL :

*Vu la réglementation en cours
Pas de zone potentielle identifiée*

METHANISATION :

Pas de zone potentielle identifiée

HYDROELECTRICITE :

Seuls des projets individuels seraient envisageables
Pas de zone potentielle identifiée

GEOOTHERMIE :

*Vu le contexte géologique local
Pas de zone potentielle identifiée*

ORGANISATION PROPOSEE

22 novembre : Conseil Municipal - présentation de la loi APER

2 décembre : Réunion Publique

13 décembre : Conseil Municipal - validation des ZAER après avis de la population

21 décembre : Conseil Communautaire consolidant les délibérations des communes

Commission

« Patrimoine »

15 novembre 2023

Ordre du jour :

- Mise en œuvre de la loi APER (*Accélération de la Production d'Énergies renouvelables*)
- **Débat sur le PADD** (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*)
- **Point sur les projets en cours**
- **Questions diverses**

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de
La Communauté de
Communes Avre Luce Noye

Projet de PADD et projection de
croissance

Point sur l'avancement des projets :

➤ Presbytère :

- ✓ Convention APL en cours de signature
- ✓ 6 candidats

➤ Voirie :

- ✓ Convention technique en cours de rédaction
- ✓ Finalisation des demandes de subvention (CD80 - amendes de Police - CCALN)

➤ Citystade :

- ✓ Accord subv. CD80 Equip. sportifs 43 983,00€ (40%) - FAC 7 866€ (20%)
- ✓ Dde subv. CRHdF EQS 43 983,20€ (40%) - 10 000,00€

Point sur l'avancement des projets :

➤ Accessibilité :

- ✓ Salle des Fêtes : Travaux programmés sur janvier et février 2024
- ✓ Mairie Cantine Ecole : Travaux programmés sur juillet et août 2024

Eclairage nocturne :

- ✓ Extinction de l'éclairage durant la nuit 23h00 - 5h00 (sauf Noël et l'an)

Questions diverses :